

Commune de LIGINIAC
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal en date du 15 octobre 2024 à 20h00 selon convocation en date du 7 octobre 2024

Président : M BIVERT Frédéric.

Présents : M BIVERT - Mme VIGNAL - M VINCENT - Mme MINARD - Mrs SIRIEIX - BRAZ - BESSE - BOUILHAC - TRONCHE - Mme BRAULT - M. BUSSIERE.

Absents excusés : M MICHOUX (a donné procuration à Madame MINARD)
M VERNIENGEAL (a donné procuration à M TRONCHE)

Secrétaires de séance : Mrs BOUILHAC et BUSSIERE

Délibération N°2024-050 : Aliénation de 2 parcelles de terrain rue des lauriers

Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée d'un courrier qu'il a reçu de la part de Monsieur et Madame Jean-Paul TEXIER concernant l'acquisition de 2 parcelles de terrain cadastrées ZI N° 111 et N°285.

Il précise que la parcelle N°111 comporte un transformateur et que dans l'hypothèse où l'Assemblée serait d'accord pour céder ces 2 parcelles aux demandeurs, ils prendraient en charge le bornage nécessaire afin de laisser ce transformateur sur un terrain communal.

Il propose à l'Assemblée de se prononcer sur l'opportunité de vendre ces terrains

Après en avoir délibéré, les membres de l'Assemblée :

- Approuvent le principe de la vente de ces terrains en conservant sur un terrain communal le transformateur et le tilleul majestueux ;
- Fixent le prix de vente à 8.00 € T.T.C. le m² ;
- Disent que les frais de bornage seront à la charge de l'acquéreur ;
- Précisent qu'une nouvelle délibération sera prise après bornage pour finaliser la procédure.

Membres	13
Présents	11
Représentés	2
Votants	13
Pour	13
Contre	0
Abstention	0

Certifié conforme par Frédéric BIVERT, Maire de LIGINIAC, le 15 octobre 2024.
Au registre sont les signatures

